

Carnet d'Europe

N° 07/107 – 16 septembre 2019 – 2€

Lettre d'actualité européenne

L'Édito d'Alain RÉGUILLON

L'été 2019 aura connu des temps forts. Le premier est la mise en place du nouveau Parlement européen avec la répartition des députés dans les différentes commissions et délégations. Pour vous donner un aperçu le plus exhaustif possible, nous avons réalisé un répertoire commenté de la place des députés français dans ce nouveau Parlement. Ce répertoire sera mis à jour après le départ des députés britanniques... si BREXIT il y a !

Le deuxième temps fort est celui de la nomination de la nouvelle Commission européenne dont la présidente a été investie en juillet par le Parlement européen. Alain Malégarie nous rappelle ce qu'est la Commission, comment sont désignés les Commissaires et quelles sont les grandes orientations que l'on doit attendre pour la mandature qui s'ouvrira le 1^{er} novembre.

Le troisième temps forts est celui des présidences au Conseil et à la Banque centrale européenne, ainsi que la nomination du Haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune. Ce dernier étant aussi membre de la Commission au rang de Vice-président, il doit cependant être confirmé par le Parlement européen.

Enfin, nous ne pouvions pas commencer cette rentrée de l'Actu Européenne sans évoquer la situation italienne et le feuilleton tragicomique du BREXIT avec les péripéties de Boris Johnson.

Bien d'autres sujets auraient mérité un commentaire, mais il nous faut faire des choix tant l'actualité européenne est chargée.

Nous aurons cependant l'occasion de revenir sur ce qui se passe chez nos partenaires et sur la mise en œuvre de politiques européennes, surtout dans cette période de négociation sur le cadre financier pluriannuel, c'est-à-dire sur les moyens budgétaires dont disposera l'Union européenne entre 2021 et 2027.

Nous vous souhaitons bonne lecture de cette lettre et de son supplément.

Lyon, le 16 septembre 2019

La lettre mensuelle d'actualité européenne est une publication de Carnet d'Europe éditée par Presse fédéraliste – ISSN : 2119-2847 Directeur de la publication : Alain RÉGUILLON - Rédacteur en chef : Alain MALÉGARIE - Presse fédéraliste C/o Maison des Européens – 7, rue Amédée Bonnet – 69006 LYON - www.pressefederaliste.eu – www.mde-lyon.eu Les propos contenus dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

Chez nos partenaires

Italie. Crise politique en Italie : la coalition gouvernementale bancal a fait long feu !

14 mois ! Le gouvernement italien de coalition contre nature aura duré 14 mois. C'est presque un exploit, compte tenu de cet attelage surréaliste et instable, entre un parti d'extrême droite, nationaliste et europhobe, la Lega dirigée par Matteo Salvini, et le Mouvement 5 étoiles, parti antisystème, populiste, eurosceptique, plutôt de gauche, dirigé par Luigi di Maio.

Cet attelage était conduit par le président du Conseil, Giuseppe Conte, plutôt discret et en retrait face à la très forte personnalité de son ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini, qui dominait également le leader du Mouvement 5 étoiles auquel il était associé, Luigi di Maio, ministre du développement économique.

Depuis quelques mois, la tension entre ces deux dirigeants très ambitieux était palpable, et Salvini menait incontestablement la barque de cette coalition de façade.

Les élections législatives européennes de mai ont aggravé la situation car la Lega a fait un très bon score (30% des voix), tandis que le Mouvement 5 étoiles essuyait un sévère revers. Ces résultats confortaient le souhait de Salvini de se débarrasser de cet « allié » encombrant et prétentieux. Depuis quelques mois déjà, il envisageait de faire éclater cette coalition boiteuse, divisée sur plusieurs sujets : les migrants, la politique économique, le Lyon-Turin (cf. la Lettre de l'actualité européenne du 8 juillet 2019). Son pari était de provoquer de nouvelles élections, et de rafler la mise. Mauvaise pioche. C'est le président Sergio Mattarella, le Président de la République qui peut seul convoquer ce scrutin. Et il ne l'a pas fait, manœuvrant très habilement, incitant à refaire une nouvelle coalition, et rapidement pour éviter une longue crise politique, compte tenu du poids de l'Italie (troisième économie de la zone euro). Matteo Salvini, qui voulait les pleins pouvoirs, a donc échoué dans son coup de force du 8 août (l'éclatement de la coalition). La classe politique en a vite mené une autre, évinçant la Ligue de Salvini ! C'est une bonne nouvelle pour l'UE, mais il restera les eurodéputés de la Lega au Parlement, et le M5S est eurosceptique, à moins qu'il révisé ses positions...

Depuis le 28 août, la Lega (parti de Salvini) a perdu 5 à 7 points d'intentions de vote dans les sondages. Le coup de grâce a été donné par le président du Conseil sortant, Giuseppe Conte, qui a admonesté Salvini à la Chambre des Députés, en remettant les pendules à l'heure sur les postures très clivantes et europhobes du leader de la Lega. Du coup, Conte a été reconduit au même poste pour conduire une nouvelle coalition et gouverner l'Italie. Le « fade » ou discret Conte s'est métamorphosé en quelques jours !! Et rassure ses partenaires européens.

Exit Salvini, donc. Mais il n'a pas renoncé à la politique, attendant sa revanche. Comme je l'indiquais dans une précédente Lettre d'Actualité européenne, depuis 1946, les gouvernements italiens ne dépassent pas 19 mois en moyenne ! Donc Salvini restera en embuscade. Il ne s'en est même pas caché.

D'autant que cette coalition est encore plus étrange que la précédente, ubuesque même : le Mouvement 5 Etoiles, antisystème, très eurosceptique au départ (avec son créateur Beppe Grillo) va gouverner avec le parti démocrate (centre-gauche). Et Luigi di Maio, 33 ans, leader du parti antisystème, hérite du poste de ministre des Affaires étrangères (même s'il n'a pas obtenu le titre de « Vice-président » qu'il souhaitait), et va travailler avec un parti démocrate très pro-européen, dirigé par Nicolas Zingaretti.

Toute la classe politique et une grande partie des médias s'interrogent sur les chances de survie de cette coalition incroyable « jaune-rose » (couleurs respectives de ces deux partis). D'autant que les problèmes de l'Italie sont toujours présents : dette énorme ; croissance en berne ; chômage élevé ; budget problématique ; fragilité des banques ; politique migratoire au point mort (Salvini a multiplié en un an les décrets anti-migrants ; seront-ils supprimés ?...). Si cette alliance ne repose que sur la nécessité, pour ces partis en déclin, de survivre et barrer la route à l'extrême droite de Salvini, parviendra-t-elle à gouverner réellement, sur un minimum de sujets consensuels, ou convergents ? D'autant que ces deux partis se détestent depuis des années. En 2013, le M5S avait essayé de s'allier avec le Parti démocrate. En vain. Tout les opposait, de la politique sécuritaire aux instances

européennes. Le M5S est né parce qu'il considérait que le parti démocrate avait viré trop à droite ! ». Qui des deux cèdera ? Les analystes ont toutefois repéré que sur les politiques sociales, d'éducation ou sur l'environnement, il pourrait y avoir des convergences. Mais pas sur les réformes économiques et la politique européenne... Certes, le M5S ne veut plus sortir de l'UE et de l'euro, ni même se mettre dans le groupe des extrêmes droites (avec le Rassemblement national et la Lega) au Parlement européen. Mais il reste eurosceptique, très ambigu. On verra si le parti démocrate le fait évoluer sur ce point là... Sur le problème migratoire, par exemple, d'autant que les autres États membres ne sont toujours pas solidaires de l'Italie pour se répartir les flux de migrants... Et c'est l'indifférence - ou la lâcheté - de nos États nations sur la gestion migratoire qui a contribué à mettre au pouvoir l'extrême droite en Italie. Espérons que la leçon sera comprise...

J'avais, il y a plusieurs semaines, écrit que la coalition précédente Salvini/di Maio ne dépasserait pas 19 mois (moyenne de survie des gouvernements italiens depuis 1946). Elle a tenu 14 mois. Et je crains que la durée de vie de cette nouvelle coalition imprévue, contre nature, ne soit encore plus courte. Matteo Salvini reste en embuscade. Il se voit déjà en recours... Il projette déjà une « grande manifestation » à Rome, le 19 octobre.

Mais ne boudons pas notre plaisir, fut-il provisoire. Aujourd'hui, l'extrême-droite n'est plus au pouvoir en Italie. En évinçant Salvini, le parlementarisme a repris le dessus sur le populisme extrême. C'est déjà ça ! Et c'est donc possible, de renverser des tendances dangereuses. Si Conte s'affirme à la tête du gouvernement, l'Italie sera à nouveau pro-européenne. Et le Commissaire européen qu'il a proposé pour l'Italie à la Commission européenne, Paolo Gentiloni, 64 ans, est un Européen convaincu. Cette Italie là, on l'aime !

Royaume-Uni. Le Brexit et les foucades de Boris Johnson

Le « feuilleton » du Brexit continue et pourrait bien tourner au cauchemar pour Boris Johnson et au désastre pour le Royaume Désuni. Le gouvernement italien, dans son attelage ubuesque, a tenu seulement 14 mois... Le gouvernement de Boris Johnson pourrait bien ne durer ... que quelques semaines ! Voilà qui est rassurant : les politiques populistes, démagogiques, extrêmes, voire extrémistes, n'ont pas forcément le vent en poupe... Tant mieux.

Ce dossier Brexit est difficile à traiter, tellement il évolue de jour en jour, parfois d'heure en heure. Ce que nous écrivons aujourd'hui sera peut-être balayé demain. Frustrant.

Une certitude : ce dossier tourne en rond ! Et le fantasque et incontrôlable Johnson aggrave la situation. On connaît le personnage facétieux et imprévisible depuis longtemps, et les propos ou actions incontrôlables ou démagogiques qui le caractérisent. Donc on ne peut plus être surpris. C'est un peu, toutes proportions gardées, le « Trump européen ».

Si vous avez raté un épisode, voici un bref rappel du dossier : depuis mai/juin, le dossier n'a pas avancé. Les Européens, toujours unis derrière Michel Barnier, le négociateur en chef, ont fixé avec le précédent gouvernement britannique la date du Brexit au 31 octobre 2019 au plus tard, sans revenir sur les négociations préalables douloureusement acceptées par Theresa May, prédécesseur de Johnson, mais rejetées depuis à 4 reprises (!) par le Parlement britannique. Cet accord préservait l'essentiel : maintenir un statut privilégié pour les 3,5 millions d'Européens établis au Royaume-Uni et les 1,5 millions de Britanniques en UE, le règlement des factures dues par le Royaume-Uni jusqu'en 2020 inclus (environ 40 milliards €) et l'instauration d'un filet de sécurité (« Backstop » in english) interdisant toute forme de frontière entre les deux Irlande (celle du sud, membre de l'UE, et qui a l'euro, et celle du nord, membre du Royaume-Uni). C'est sur ce dernier point que les négociations ont été les plus longues et tendues. Après ce préalable, et une fois le Brexit activé, les négociations sur tout le reste (*tous les accords bilatéraux ou multilatéraux avec l'UE, dans tous les domaines : économique, scientifique, migrations, culture, sécurité et défense, etc., pourront commencer dans une période transitoire de 1 à 2 ans au moins*).

Mais voilà que le Parlement rejette à plusieurs reprises cet accord préalable, sur la question irlandaise essentiellement, que le parti conservateur (Tories) choisit Boris Johnson pour conduire le nouveau gouvernement après la démission de Theresa May, et que le nouveau locataire (jusqu'à quand ?) du 10 Downing Street rejette cet

accord, notamment le « filet de sécurité entre les Irlande, et répète tous les jours qu'il fera sortir son pays de l'UE le 31 octobre 2019 au plus tard, avec ou sans accord. Tout en lançant des injonctions à l'UE pour « rouvrir les négociations » d'ici cette date fatidique. Ce qui est rejeté par l'UE, mais serait de toute façon une chimère : que faire de plus en moins de deux mois, quand on a piétiné durant plus de deux ans ?! En outre, Boris Johnson ne propose aucune alternative, aucune contre proposition sur cet accord UE/Royaume-Uni. Sur le papier, tout est donc possible : un Brexit le 31 octobre, sans accord ; ou un report (on parle du 31 janvier 2020 !), mais pour quoi faire ? Madame von den Leyen, qui prendra ses fonctions de Présidente de la Commission européenne le 1^{er} novembre, ne serait pas contre de nouvelles négociations, mais « pour de bonnes raisons et sur des sujets concrets ». On en est loin.

Et l'étau se resserre sur Boris Johnson lorsque, fin août, le Parlement britannique exige que le Brexit se fasse avec un accord, bref rejette tout Brexit « no deal ». Il se resserre d'autant plus que B. Johnson a été élu avec une très faible majorité, et qu'entretemps il a perdu, après la défaite, 21 députés conservateurs (tories). Le coup de grâce a été donné le 3 septembre lorsqu'un nouveau député conservateur a, à son tour, quitté le parti pour rejoindre l'opposition, privant désormais Johnson d'une majorité. La cause de tout cela a été une énième grossière erreur de Johnson, la goutte qui fait déborder le vase : il a osé suspendre le Parlement, ni plus ni moins, jusqu'au 14 octobre, afin de ne pas « polluer le débat sur le Brexit, et en finir avec ça » (sic). Quand Boris Johnson est dans l'impasse, il fonce tête baissée. Son acte est fort peu démocratique, car il musèle pour 5 semaines le Parlement, mais il n'est pas illégal, et la Reine ne peut l'en empêcher. Par contre cette action est immorale, lâche et démagogique, car il choisit sciemment de jouer le peuple contre les élus. Voilà une preuve supplémentaire – si besoin était – de démagogie populiste. S'il respecte la lettre de la Constitution britannique (non écrite), il n'en respecte certainement pas l'esprit. Et c'est pour cela que les oppositions se multiplient, jusque dans son camp. Ses propres ministres quittent le gouvernement les uns après les autres. Y compris son propre frère, Jo Johnson ! Lequel a eu cette formule : « *j'affirme placer l'intérêt national avant la loyauté familiale* ».

Johnson a aggravé la crise du Brexit, avec ses conséquences économiques et monétaires (chute de la Livre, projet de délocalisations d'entreprises, division de plus en plus tendues dans tout le Royaume..). Un exemple parmi des dizaines : selon la NFIA (agence pour l'investissement étranger des Pays-Bas), 98 entreprises établies en Grande-Bretagne ont déjà décidé de déménager vers les Pays-Bas, et 325 autres projettent de le faire en cas d'absence d'accord avec l'Union. Berlin, Paris, Rome, Madrid et Bruxelles accueilleraient aussi beaucoup d'entreprises (secteurs de la finance, du marketing, des technologies de l'information, des biotechnologies, des médias, de l'automobile, etc.)

Boris Johnson, de plus en plus dans l'impasse, à peine arrivé au pouvoir le 24 juillet 2019, joue déjà son va-tout, fort encore d'une popularité encore grande (selon l'Institut Tougov, 31% d'opinions favorables contre 26% pour Jeremy Corbyn le leader très clivant du parti travailliste). Il peut tout tenter aussi, car la Reine ne peut pas faire grand chose pour l'empêcher quoi que ce soit. Mais en deux jours, une pétition contre sa politique et ses méthodes brutales a recueilli 1, 8 millions de signatures, et les manifestations se multiplient.

Dans l'impasse totale, sa - dernière ?- carte est de tenter de convoquer des élections législatives anticipées, qu'il pense encore gagner, malgré sa politique très brutale et versatile. Il joue aussi sur le manque de charisme et d'idées de son principal opposant Jeremy Corbyn, toujours aussi flou et changeant...

Un avenir bien sombre au royaume désuni ?

Quoiqu'il advienne, le Royaume est de plus en plus divisé. La situation est chaotique, et les conséquences d'un Brexit hard, sans accord, seraient très néfastes pour nos amis britanniques, un peu moins pour les membres de l'UE mieux préparés semble-t-il, et « bénéficiant » de nombreux transferts de sociétés en UE.

La Reine ne peut pas empêcher des élections anticipées. Mais le Parlement, oui. Il a déjà imposé par une loi, la « loi Benn », que la Reine a promulguée, stipulant que le Brexit ne pourra se faire « sans accord » (le fameux « no-deal ») et que dans ce cas il faudra un report. Le Parlement a également rejeté la motion proposant des élections législatives anticipées tant souhaitées par Johnson : 293 voix pour, très loin des 434 voix nécessaires pour atteindre

les 2/3 requis pour être adopté. En quelques jours, Boris Johnson a perdu sa majorité parlementaire, n'a pu empêcher une loi « anti - no deal », est recalé sèchement sur les élections anticipées, et perd ses ministres un par un ! Sur six votes du Parlement, il a essayé six défaites !

Mais gare aux rebondissements...S'il devait y avoir malgré tout des élections, B. Johnson ne pourrait pas de toute façon obtenir la majorité absolue au Parlement, il lui faudrait alors réussir des alliances avec des...extrémistes, comme le DUP nord-irlandais, voire même le Brexit Party de Nigel Farage, et bien sûr avec les conservateurs hard brexiteurs. On peut hélas compter sur une campagne offensive de Johnson, totalement populiste « *Moi avec le peuple, contre le Parlement* ». Comme dans tant d'autres pays, il fera tout pour garder le pouvoir. Il multiplie déjà les effets d'annonce en promettant un investissement de 1,9 milliards € dans le système national de santé (NHS), et des fonds également pour la police ou l'éducation. Discours ressemblant beaucoup aux promesses farfelues et mensongères des partisans du leave en 2016.

Mais pour l'heure il est dans la nasse, il a sous-estimé les pouvoirs du Parlement, n'avait pas prévu que le Parlement exigerait un accord avec l'Union !

Peut-il passer en force, ou contourner la promulgation par la reine d'interdire toute sortie de l'UE sans accord ? Impensable, pour une grande démocratie multiséculaire, un grand État de droit ! Le gouvernement pourrait même alors être attaqué en justice.

Piégé, il reste une dernière cartouche pour B. Johnson : démissionner, ce qui dans le climat actuel aboutirait, finalement, à des élections. Retors, il jouerait à fond son avenir politique, étant très bon tribun et encore populaire, quoique affaibli par son coup de force visant à museler le Parlement du 10 septembre jusqu'au 14 octobre pour empêcher tout débat et vote sur le Brexit. Du jamais vu, pour une période aussi longue ! La ficelle est grosse : il sait que l'on ne pourra pas faire grand chose entre le 14 et le 31 octobre, date de sortie, et qui reste son obsession. A tel point qu'il ne propose absolument aucune contre-proposition sérieuse à l'UE, malgré ses dires. Pour lui, le Royaume-Uni doit partir le 31 octobre, point barre. Mais on peut aussi compter sur un Parlement combatif et ingénieux qui retrouvera tous ses droits le 15 octobre et continuera à le contrer, du moins à le canaliser. Et fera tout pour le faire démissionner. Et dans ce cas, on assistera à un nouveau « gag », même si l'on a de moins en moins envie de rire dans ce contexte si dangereux : si le RU n'est pas sorti au 31 octobre, il sera toujours membre de l'Union, avec tous ses droits et ses devoirs. Donc, le Royaume-Uni devra désigner un Commissaire pour la Commission européenne, car elle démarrera son mandat le...1^{er} novembre ! Ce sera une énième péripétie incroyable, dans ce triste feuilleton de plus de trois ans.

Enfin, outre le Parlement, le Peuple aussi peut finir par se rebiffer vraiment...Il manifeste un peu partout depuis un an. Mais malheureusement il n'y a toujours pas de position claire parmi les citoyens, basculant dans un sens ou un autre. Le site « What the UK Thinks », montre qu'en août 2019, s'il y avait un nouveau référendum, 36% seraient pour le « remain » (rester), 35% pour le « leave » (sortir) et 29% ne savent pas. Le suspens demeure entier ! En revanche, une autre enquête a établi une inversion de la courbe sur la question « le pays a-t-il eu raison ou tort de voter pour quitter l'UE » ? : 47% pensent désormais qu'il a eu tort, 41% qu'il a eu raison et 13% sont indécis. C'est déjà ça, même si ce n'est pas flagrant...

Boris Johnson joue gros, très gros. Car le Parlement ne lâchera rien. Aussi, je ne le vois pas rester longtemps. Il n'aura pas d'autre choix que de démissionner. Comparaison n'est pas raison, mais en Italie aussi son homologue – Matteo Salvini – a tenté le même coup de force. Et le système politique italien et le parlementarisme ont vaincu, face à une stratégie populiste et démagogique.

Le vent tournerait-il dans notre belle Europe ? Tant mieux.

Le dossier : une nouvelle Commission pour l'Union européenne

L'Union européenne fait peau neuve.

Les élections législatives européennes ne changent pas uniquement la présidence du Parlement et les députés européens, mais impactent aussi les présidences des autres institutions majeures de l'Union.

Hasard calendaire, 2019 est également l'année du renouvellement de la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) comme tous les 8 ans.

Le grand « Mercato » à Bruxelles a commencé dès le soir du 26 mai 2019 pour la présidence des 4 Institutions-clés : Commission, Parlement, Conseil européen, BCE. Il en est de même pour le « Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité ». Pardon pour ce titre surréaliste, mais dit en mode intelligible, il s'agit d'un « Ministre européen des affaires étrangères » en quelque sorte, mais les chefs d'État et de gouvernement veillent au grain, refusent ce titre et s'arcbutent encore sur leur propre « souveraineté diplomatique », leur étiquette, fut-elle désuète ou vacillante face aux géants mondiaux, américains et chinois...

Selon les souhaits d'Emmanuel Macron (très impliqué dans les choix des candidats..) et de ses collègues européens, il fallait cette fois, pour tous ces changements, donner l'exemple et avoir la parité (enfin!), 2 femmes et 2 hommes, être les meilleurs, les plus compétents, les plus charismatiques, et obtenir bien sûr l'aval du Conseil européen (Chefs d'État et de gouvernement) puis du Parlement européen (vote des eurodéputés). Et on y est arrivé, dans un temps raisonnable !

Tension pour la désignation d'une personnalité à la tête de la nouvelle Commission.

Certes le mercato s'est fait au détriment du système du « Spitzenkandidat », utilisé en 2014, constituant à désigner pour la présidence de la Commission européenne le candidat du parti arrivé en tête aux élections législatives européennes. Pour appeler « un chat, un chat », il y a eu comme un « coup d'État » des... chefs d'États, Emmanuel Macron en tête. Manfred Weber, le candidat désigné par le PPE, depuis fin 2018, fut éjecté, payant ainsi son attitude quelque peu bienveillante à l'égard de Viktor Orban. Certes, on reprochait à Weber son inexpérience, son manque de charisme, et même le fait qu'il n'ait jamais été ministre ! Pour les politiciens, ce dernier point, c'est une tare, si je comprends bien ? Mais dans quel monde vivent-ils ?!

On peut donc parler de léger recul de la démocratie représentative au bénéfice d'un inter-gouvernementalisme triomphant, qui ne cesse de mener la vie dure à la Commission comme au Parlement, depuis des lustres, et, encore, hélas, dès le début de cette nouvelle mandature... On a donc eu cette candidature « surprise » de Madame Ursula von der Leyen, non soutenue par Angela Merkel au départ mais par Emmanuel Macron, qui suggéra son nom à la Chancelière (gag). Elle n'avait donc pas participé à la campagne et a dû préparer, en 24 heures, un discours tenant lieu de feuille de route! Discours d'ailleurs profond et pertinent, même si cela ressemblait un peu à un « catalogue à la Prévert », tant « toutes les cases furent cochées », à commencer par l'environnement. Consensus, consensus ! Mais ne désavouons pas de prime abord cette personnalité, pro-européenne et, à l'évidence, brillante, abandonnant son poste de ministre de la Défense, connaissant bien le fonctionnement du Conseil européen (qui décide de presque tout) et les rouages subtils entre les institutions. Aussi elle nous étonnera peut-être, si elle parvient à résister à cet inter-gouvernementalisme excessif et bloquant. Et on oubliera vite ce coup de force si on a une présidente qui fait bien avancer les dossiers. Même si sa majorité (élue au Parlement européen par 383 voix pour, et 327 voix contre, soit 51% et 9 voix de plus que le minimum requis !), est très juste, et pourrait nuire à sa légitimité.

On peut déjà se réjouir, au nom de la parité, d'avoir enfin une femme à la tête de l'exécutif européen, après avoir déjà eu deux présidentes au Parlement européen. Agée de 60 ans, francophone et francophile, elle a été ministre fédérale de la famille, puis des affaires sociales et enfin de la défense, proche de Mme Merkel. Cultivée, compétente, volontariste disent de nombreuses gazettes, et européenne très convaincue. C'est de bon augure !

Espérons qu'elle saura résister à l'inter-gouvernementalisme effréné et travaillera efficacement avec le Parlement. Ce que n'ont jamais su faire ses prédécesseurs, tant les chefs d'État sont puissants...Espérons qu'elle aura son mot à dire.

Les citoyens attendent visiblement beaucoup. Ils nous l'ont dit dans leur vote de mai. Écoutons-les !

Des pouvoirs forts, mais pas exclusifs

Institution majeure avec le Parlement et la BCE, la **Commission européenne** a un rôle important, en tant qu'exécutif européen. Mais les citoyens lui prêtent trop de poids politique, à mon sens, surtout face, encore une fois, à des dirigeants européens qui veillent à leur propre destin politique. Pour résumer, la Commission propose des textes de loi (elle a d'ailleurs l'initiative des lois) mais le Conseil européen dispose, et le Parlement vote (ou pas) les textes de lois, le plus souvent en codécision avec les ministres réunis au sein du Conseil de l'Union. Bref, la Commission n'impose rien aux États, contrairement à ce que serinent consciencieusement depuis des années les europhobes ou les eurosceptiques. Du coup, la Commission fait peur et est rejetée, elle est trop perçue comme « s'occupant de tout, étant non élue ».

Non, la Commission ne décide pas de tout ! Est-ce que ce sont les haut-fonctionnaires des ministères qui décident des grandes orientations, des actions stratégiques ? On confond (ou plutôt on veut confondre) le conseil, l'instruction, la rédaction de projets (de lois) avec la décision politique ! La Commission est à l'initiative, certes, c'est même sa fonction première, mais elle n'impose rien ! Si on a eu la CECA, la PAC, l'euro, les fonds européens, Erasmus c'est parce que les gouvernants respectifs l'ont voulu, l'ont décidé, l'ont validé en Conseil européen ! Et personne d'autre ! Et qu'ensuite le Parlement européen l'a voté, et aussi les parlements nationaux, dans la transposition des directives en lois...nationales ! Et il est navrant que nos dirigeants ne corrigent pas, en permanence, ces mensonges pernicieux et parfois ravageurs dans les opinions publiques. Ce devrait même être la priorité de la nouvelle Commission, de remettre les pendules à l'heure, dans toutes ses interventions publiques, ses communiqués de presse. Et une fois la directive adoptée, le second rôle de la Commission, gardienne de l'intérêt général, est de veiller à la bonne application des textes adoptés. Lourd travail, à 28 pays !

Une présidente de Commission européenne volontariste, avec une feuille de route très ambitieuse

L'Histoire retiendra peut-être le discours d'ouverture de la session plénière du Parlement européen prononcé par Ursula von der Leyen le 16 juillet dernier, juste avant le vote des eurodéputés qui allaient valider par leurs votes sa candidature à la Commission. Vote certes étriqué (cf. supra) mais qui sera vite oublié si madame von der Leyen réussit à redonner du souffle au projet européen. Il y a urgence...

Elle a commencé son discours -remarqué- en rendant hommage à Simone Veil, qui était élue présidente du Parlement européen il y a juste 40 ans !

Elle a rappelé ses propres et profondes convictions européennes (son Papa a travaillé à la CECA!), son attachement aux valeurs de paix, de droit, d'union de l'UE, le rôle immense des pères fondateurs...et « des mères fondatrices », les acquis depuis plus de soixante ans.

Elle a vite rappelé aussi que « notre génération » (elle a 60 ans) pensait que ces acquis, que le sentiment de se sentir « partout chez nous en Europe » seraient à jamais irréversibles...

C'était sans compter sur les « mutations déstabilisantes » du monde, auxquelles l'Europe n'échappe pas. Evolution démographique, mondialisation de l'économie, numérisation galopante de notre environnement de travail et, bien sûr, changement climatique (sécheresse, canicule...). La science avait prédit depuis longtemps ces transformations majeures, mais aujourd'hui nous les vivons concrètement. D'où, peu à peu, des populations qui se sentent dépossédées, voire déclassées, des liens (à l'Europe) qui se sont distendus, et des réponses de certains États allant vers le protectionnisme, d'autres basculent vers des régimes autoritaires ou d'autres encore privilégient des rachats de ports, de routes (de la soie), de terres agricoles...

En réponse à ces dérives, elle prône le multilatéralisme, le commerce équitable, l'ordre fondé sur des règles basées sur le modèle européen et l'unité entre nous afin que personne ne nous divise de l'intérieur.

Mais le premier gros chapitre qu'elle ouvre, avec plusieurs propositions concrètes, est sans surprise la **question climatique**. Avec une belle formule : « **Green Deal** ». Ses propositions sont très ambitieuses, on verra si les États suivent... Objectif : que l'Europe devienne le premier continent neutre pour le climat d'ici à 2050. Pour y parvenir, elle déploie une batterie de mesures : réduire les émissions de CO₂ de 50%, voire 55%, d'ici à 2030. Et elle proposera un « pacte vert pour l'Europe » dès le début de son mandat, dont une toute première loi européenne sur le climat qui fera de l'objectif 2050 une obligation légale. Il faudra aussi un plan d'investissement pour une Europe durable, avec la conversion d'une partie de la BEI (Banque européenne d'investissement) en « **Banque pour le climat** ». Elle prévoit également de taxer les émissions pour induire un changement de comportement, ainsi qu'une taxe carbone aux frontières.

Sur le plan économique et social, madame von der Leyen préconise un rééquilibrage plus juste entre les régions, avec un « Fonds pour une transition juste » pour les régions en difficulté. Depuis le début, l'Europe a été créée aussi pour le **rééquilibrage** économique et social entre les territoires. C'est bien de ne pas l'oublier...

Elle veut aussi un salaire minimal pour tous (Ndlr : ce sujet est très « tendance », mais on oublie de dire qu'il y a déjà 22 États sur 28 en UE qui ont mis en place un « salaire minimal », dont le montant est forcément différent d'un pays à l'autre).

Plus intéressant, elle propose un « régime européen de réassurance des prestations de chômage », destiné à faire face aux chocs externes sévères.

Elle promet d'appuyer le Parlement européen qui souhaite tripler le budget d'Erasmus+ dans le prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027. Il restera à convaincre les Chefs d'État...soucieux de payer le moins possible...

Une autre idée touchante, celle d'instaurer une « garantie pour l'enfance », pour l'accès aux soins de santé et à l'éducation des plus pauvres. On sent dans ses intonations sincères que là c'est la mère de sept enfants qui parle. Cela s'inscrit aussi dans un plan d'action visant à « redonner vie » au socle européen des droits sociaux.

Elle s'est engagée à l'égalité intégrale entre les femmes et les hommes parmi les Commissaires. Pari tenu! L'Europe doit donner l'exemple. Depuis 1958, il y a eu 183 Commissaires, dont...35 femmes seulement, soit moins de 20%. No comment...Elle proposera aussi de lutter contre toutes les formes d'inégalités ou de discrimination, à commencer par les inégalités salariales F/H (ndlr : toujours 17% d'écart salarial F/H en France, en 2019 ! Scandaleux) ou la mixité dans les conseils d'administration d'entreprises et d'ajouter la violence envers les femmes à la liste des infractions pénales européennes définies dans le traité.

La nouvelle présidente de la Commission sera très vigilante sur l'**État de droit**. Aucun compromis dans ce domaine. Elle soutient la mise en place d'un mécanisme européen de protection – et de respect absolu - de l'État de droit. On ne peut transiger sur cela, c'est l'ADN de l'UE. Question : osera-t-elle proposer d'aller plus loin dans les sanctions pour les États qui bafouent l'État de droit (article 7 certes déclenché pour la Hongrie et la Pologne), et couper vraiment les fonds européens à ceux qui persistent ? Elle souhaite même (c'est nouveau !) associer pleinement le Parlement sur ce sujet sensible et majeur. Face aux États, très frileux (pour rester poli..) sur ce sujet, l'union Parlement/Commission fera-t-elle la force ?

Puis elle en vient à un autre sujet majeur, celui des **migrations**. Elle rappelle qu'au cours des cinq dernières années, plus de 17.000 personnes se sont noyées dans la mer Méditerranée. De par nos traités et conventions, nous avons un devoir légal et moral de respecter la dignité de tout être humain. Nous devons sauver des vies, mais nous devons aussi réduire les migrations irrégulières. Elle rappelle le distingo majeur entre réfugiés et migrants (ndlr : nombre de politiciens mêlent les deux, c'est honteux) ; pour les réfugiés qui fuient leur pays pour sauver leur vie ou leur intégrité, il ne doit pas y avoir de « débat » : c'est la convention dite de Genève (28 juillet 1951) qui s'applique, dans sa plénitude, point final.

Madame von der Leyen souhaite adopter un nouveau pacte sur la migration et l'asile, notamment réformer les règles de Dublin et renforcer l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. Nous avons vraiment besoin de solidarité et d'entraide...

Sur la scène internationale, l'Europe doit s'affirmer bien plus. *« Il nous faut déjà avoir le courage de prendre les décisions de politique étrangère à la majorité qualifiée et de les soutenir de manière unanime »*

Nous garderons notre dimension transatlantique (OTAN) mais nous devons devenir plus européens. Nous avons créé l'Union européenne de la défense (logée dans l'OTAN..), mais nous devons aller plus loin pour parvenir à une Union européenne de la sécurité et de la défense.

La fin du discours d'Ursula von der Leyen aborde un sujet capital : la **démocratie européenne**, pour laquelle elle souhaite un nouvel élan.

Elle veut (et pas « souhaite ») « que les citoyens européens jouent un rôle moteur et actif dans la construction de l'Union de demain ». Et pour cela elle développe trois pistes intéressantes ;

La première est de lancer une grande conférence sur l'avenir de l'Europe, avec les citoyens naturellement. Elle commencerait en 2020 et durerait deux ans.

La seconde est de revoir le système de désignation des candidats à la présidence des instances-clés, encore une fois phagocyté par les chefs d'État qui veulent tout chapeauter et contrôler, méprisant de fait la Commission et le Parlement.

Démocratiquement. Personne ne le conteste, là. Alors pourquoi ce qui est possible dans un État ne le serait plus à l'échelon européen ?

L'articulation (enfin?) du travail de la Commission avec celui du Parlement européen sera facilitée si elle réussit à faire aboutir son excellente proposition de donner au Parlement le **droit d'initiative des projets de lois**.

Si elle réussit enfin à imposer la codécision avec le Parlement sur **tous** les sujets (85% actuellement) , la fin de l'unanimité au Conseil sur les questions d'environnement, d'énergie, sociales et sur les taxes (il faudra l'unanimité pour y parvenir, certes), on aura fait là encore un bond en avant.

Ce programme très riche, ambitieux est prometteur, tant il y a de propositions, sans doute bien plus que lors des programmes de ses prédécesseurs.

Ursula von der Leyen semble très volontariste, ambitieuse pour l'UE, mais elle n'a toutefois pas abordé les sujets qui fâchent, ou les « chasses gardées », comme la nécessaire harmonisation fiscale. Aucune proposition non plus sur le budget européen, insuffisant, et le (futur) budget de la zone euro, franchement indécent.

Les élections législatives européennes ont été bonnes pour la poursuite du projet européen. Entendons et respectons le vote des citoyens. Il est majoritairement pro-européen, mais il attend des réformes et des résultats, aussi.

Des candidatures de Commissaires en cours d'instruction

Les propositions des noms de commissaires pour la Commission européenne (un par État) ont été faites par les États membres fin août. Ils ont déjà été retenus par la Présidente de la Commission, et elle leur a déjà attribué leur titre et leur portefeuille, tenant compte de leur passé, de leur compétence, de leur spécialité et de leur expérience. Puis chaque candidat-Commissaire aura une audition musclée (3 heures) devant le Parlement, qui le validera ensuite...ou le récusera.

Pour la France, c'est **Sylvie Goulard** qui a été proposée. Elle s'occupera du marché intérieur, de la politique industrielle et du marché numérique unique. Elle sera également responsable de la nouvelle direction générale de l'industrie, de la défense et de l'espace de la Commission européenne. Ce portefeuille est « copieux » et stratégique, il traite de sujets majeurs car déterminants pour notre place et rôle dans le monde de plus en plus en développement, donc concurrentiel. Ce poste œuvre à l'avenir de l'UE. Mme Von der Leyen a qualifiée Sylvie Goulard, lors de sa présentation officielle du Collège des Commissaires le 10 septembre, « d'Européenne passionnée et convaincue ». Nous la connaissons bien, nous pourrions ajouter très compétente et expérimentée ! 54 ans, Enarque, elle a travaillé au Ministère des affaires étrangères pour traiter, déjà, des affaires européennes ; elle a été présidente du Mouvement européen-France de 2006 à 2010 ; eurodéputée de 2009 à 2017 (deux mandats), ministre (éphémère) des Armées en 2017, puis Sous-gouverneur à la Banque de France depuis 2017.

Avec un tel ADN européen, elle a vraiment le profil idéal pour un poste de Commissaire, polyglotte, connaissant parfaitement le fonctionnement de l'Union, ses enjeux et défis. Elle fut également conseillère de Romano Prodi, Président de la Commission entre 2001 et 2004.

Le seul « hic » est cette affaire d'emplois fictifs présumés des assistants parlementaires des eurodéputés Modem qui ressort en France, même si la commission financière du Parlement européen a de son côté classé l'affaire, après que Mme Goulard ait remboursé les salaires des deux assistants (45.000 €). En outre, il a été fait mention d'une rémunération par l'institut Bergruen entre 2013 et 2016, d'un montant de 10.000 € bruts mensuels pour des prestations (rapports, notes), alors qu'elle était eurodéputée.

On ne peut que souhaiter que cette affaire soit éclaircie, l'Europe a bien besoin de Commissaires de cette envergure.

Le tableau, placé en page 15, dresse la liste complète avec leur domaine d'action, des 27 Commissaires désignés par les États et retenus par Ursula von der Leyen, dans l'attente du passage de chacun d'eux au Parlement. Lorsque le Parlement aura approuvé le Collège, c'est le Conseil européen qui nommera officiellement la Commission européenne, conformément à l'article 17, paragraphe 7, du TUE.

Ce qui ressort déjà de cette nouvelle Commission, c'est qu'elle respecte la parité, elle est moins politique (moins de ministres), plus technique, avec plus de compétence, et plus...européenne, avec beaucoup de personnalités passionnées d'Europe. Espérons que ce sera de bon augure, au bénéfice d'une dynamique européenne et d'une intégration renforcée. Pourront-ils alors tenir tête aux chefs d'État, défenseurs de l'inter-gouvernementalisme stérile ? Espérons-le !

Ursula von der Leyen a repris, le 10 septembre, lors de sa première conférence de presse tous ces projets d'action. **Ses quatre priorités** absolues sont : réussir le Green Deal (futur « signe distinctif de l'Europe ») ; maintenir et développer le progrès social ; une Europe qui protège et sait régler le sujet des migrations ; une Europe qui défend ses valeurs et son mode de vie. Elle a même dévolu une vice-présidence à ce dernier thème.

Elle a aussi des **idées originales, ou nouvelles** : les réunions du Collège seront organisées sans support papier, et par voie exclusivement numérique. Chaque Commissaire devra visiter chaque État membre au cours de la première moitié de son mandat, et aller au contact des gens, dans les régions aussi !

Elle veut des commissaires « investis, et à l'écoute des attentes des Européens ».

Elle a créé le poste de « protection de notre mode de vie européen », thème souvent repris dans ses discours.

« Notre structure sera centrée sur les tâches plutôt que sur les hiérarchies »

Pour faciliter la vie des citoyens et des entreprises, la Commission, lorsqu'elle introduira de nouvelles dispositions législatives et réglementaires, devra appliquer le principe « **one-in, one-out** » afin de réduire les formalités administratives.

Les termes comme multilatéralisme, économie sociale de marché, service aux personnes, valeurs et modes de vie, Green deal, ère du numérique, reviennent souvent.

Autre poste prestigieux, quoique moins important, car « sous contrôle » des chefs d'État, jaloux de leur étiquette : le poste de responsable de la diplomatie européenne, qu'on a osé appeler « **Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité** » (no comment..) confié à un diplomate, **Josep Borrell**, espagnol, 72 ans, social-démocrate, qui fut il y a quelques années président du Parlement européen. Commissaire, il fait partie de la Commission européenne, et il en sera même un des huit vice-présidents, chargé de rendre l'Europe plus forte sur la scène internationale. Challenge capital.

L'homme est très expérimenté, comme son prédécesseur, l'excellente Federica Mogherini qui n'a pas ménagé sa peine ni ses voyages dans le monde pour expliquer le rôle et le poids de l'UE. Mais malheureusement la diplomatie reste la chasse gardée des grands pays de l'UE, qui s'accrochent à ce « pouvoir » régalién, pouvoir très relatif tournant parfois au ridicule, car divergent entre les États! Les exemples sont hélas nombreux... Comme celui de l'assassinat odieux du journaliste saoudien Kashoggi dans une ambassade en Turquie par le pouvoir saoudien.

L'Allemagne a aussitôt arrêté de vendre des armes (qui tuent des civils au Yémen) à l'Arabie saoudite. La France a continué d'en vendre comme si de rien n'était ! Il y a très longtemps déjà, Henry Kissinger, moqueur, demandait « Quand j'appelle l'Europe, j'appelle qui » ? Des décennies plus tard, on en est toujours là, pratiquement. On a 28 micro-diplomaties. Ridicule, face aux USA ou à la Chine...Car où est-elle, la diplomatie européenne ? Et comment peut se faire entendre ce « Haut Représentant européen..... », face à ces États, si puissants et parfois si cyniques ? C'est un vrai gâchis, car on serait bien plus forts et crédibles avec une diplomatie unique. Les grands États européens ne sont pas prêts à céder...

En novembre, nous présenterons le tableau de la nouvelle commission, identifiant le nom des Commissaires, leur pays d'origine et leur responsabilité (portefeuille) dans une lettre plus spécialement dédiée au nouvel exécutif européen.

Les autres institutions ont une présidence bien identifiée

Un Parlement recomposé, plus représentatif et très majoritairement pro-européen

Je ne développerai pas, car le répertoire annexé à notre Lettre d'actualité est consacré exclusivement au nouveau Parlement et à son fonctionnement avec les nouveaux députés.

Je rappellerai juste ici que le Parlement européen est l'instance par essence la plus démocratique, puisque représentant la voix des peuples, ses députés étant élus au suffrage universel direct depuis 1979. Son pouvoir est triple : un pouvoir législatif, le vote des lois européennes, les « directives », que chaque Parlement national doit reprendre (sur les objectifs à atteindre) dans sa propre loi nationale ; un pouvoir budgétaire (vote et amendement du budget annuel de l'UE et de son cadre financier pluriannuel de sept ans ; et un pouvoir de contrôle (vote sur le(a) président(e) de la Commission européenne ; audition très poussée de chaque Commissaire, puis vote pour le collège des 27 Commissaires. Ils peuvent bien sûr en récuser un ou plusieurs (c'est déjà arrivé). Mais les pouvoirs du Parlement doivent encore être élargis : il n'a pas le droit d'initiative des lois (mais madame Von der Leyen a promis de changer les choses sur ce point majeur..), et les dirigeants nationaux lui refusent encore de traiter des thématiques régaliennes (fiscalité, défense, diplomatie et tout autre sujet majeur à la discrétion des...chefs d'État). Souhaitons au nouveau président, l'Italien **David-Maria Sassoli** de l'audace et de la ténacité pour augmenter les pouvoirs du Parlement...

Autre institution-clé de l'UE : la **Banque centrale européenne (BCE)**.

La BCE, située à Francfort, a la responsabilité de gérer l'euro (19 États et 334 millions d'habitants) et la politique monétaire de l'Union. Elle émet la monnaie unique, fixe les taux d'intérêt de tous nos crédits, veille à la stabilité des

prix et aux conditions de la croissance. En cas de grave crise, comme la crise grecque, elle a en 2015 pris des mesures exceptionnelles en rachetant massivement des titres de dettes publiques des pays en difficulté.

Le renouvellement de la présidence n'a rien à voir avec l'élection du Parlement européen, vu que cette institution monétaire est indépendante des autres pouvoirs (comme toute Banque centrale), mais le moment du renouvellement est venu cette année aussi, car le mandat est de huit ans non-renouvelable, et Mario Draghi avait été nommé en remplacement de Jean-Claude Trichet (parti à la retraite) en octobre 2011.

Le choix de **Christine Lagarde** (63 ans) me paraît fort judicieux, compte tenu de l'enjeu et du contexte mondial tendu. Madame Lagarde a fait ses preuves à la tête du FMI depuis huit ans (jugée par tous excellente, diplomate, consensuelle), connaît très bien les attentes des citoyens comme des entreprises, est reconnue pour être pragmatique, et aura peut-être un autre regard, vu qu'elle n'a jamais travaillé dans une banque ! Elle est plus politique que technicienne. On n'est jamais à l'abri d'une nouvelle crise financière à terme (venant de l'Italie, cette fois ?..), et la BCE doit être pilotée par quelqu'un de compétent, déterminé et pragmatique. Comme le fut, avec brio, Mario Draghi.

Madame Lagarde, qui n'a pas encore pris ses fonctions, a déjà surpris le monde de l'économie et des finances en déclarant qu'elle était favorable à une politique de relance pour la zone euro. Nous préparerait-elle une politique « accommodante » de la BCE, encore plus que celle de Mario Draghi en 2015 ? Nous suivrons cela avec attention les prochaines semaines.

L'Union a donc deux femmes pour diriger deux institutions majeures, Von der Leyen et Lagarde. Outre leur compétence, quel beau symbole, pour la parité, et pour le monde entier ! Idem pour le nombre de commissaires, 12 F/13 H, la quasi parité ! Du jamais vu ! Même si des grincheux diront que c'est encore le tandem franco-allemand qui rafle la mise ! (Ndlr : à ce propos, ne dites pas « couple » en Allemagne, on déteste. On préfère « tandem », voire « moteur »).

Le Conseil européen

Autre poste important, celui de **président du Conseil européen**, qui revient à **Charles Michel**, belge, 43 ans, libéral. Il a été ministre et président du Conseil en Belgique. Ce poste est plus technique que politique, il définit l'ordre du jour de chaque Conseil européen (les thématiques des réunions des Chefs d'État et de Gouvernement), conduit et régule les échanges en séance, communique en permanence avec les media sur les conclusions et décisions des Conseils, etc. Mais là encore, les chefs d'État peuvent imposer un sujet...ou en retirer un !

Voilà. L'UE est presque prête à fonctionner avec ses nouvelles têtes. Les responsables de toutes ces instances ont été désignés, les Commissaires devront encore être auditionnés (le fameux et redoutable « grand oral »!) et validés -ou pas- par le Parlement européen avant le 1^{er} novembre. Le timing est respecté.

Après des élections législatives plutôt réussies, des structures et des acteurs majoritairement pro-européens, des enquêtes d'opinion globalement plus favorables à l'Europe, après le recul de dirigeants populistes et/ou europhobes (Salvini, Johnson..), la nouvelle Union est en place, elle se veut plus ambitieuse.

Elle a des atouts, mais elle ne doit pas décevoir. Les attentes des citoyens européens sont énormes. Et les États-continentaux de plus en plus concurrents, rivaux, parfois agressifs. Plus que jamais, l'UE doit être unie, solidaire, plus offensive et réformatrice pour avancer face aux défis climatiques, démographiques, migratoires. La nouvelle équipe devra être à la hauteur des enjeux. Nos valeurs et nos modes et niveaux de vie en dépendent.

Enquête baromètre 2019 : les Européens sont optimistes quant à l'état de l'Union européenne.

Le 5 août 2019 a été publiée une nouvelle enquête Eurobaromètre qui démontre l'opinion positive que les citoyens européens ont vis-à-vis de l'Union européenne et de l'euro. Et ce sont les meilleurs résultats depuis l'enquête de juin 2014, avant l'entrée en fonction de la Commission Juncker.

- **La confiance et l'optimisme quant à l'avenir ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 2014.**

Et cette confiance reste supérieure à la confiance qu'expriment les citoyens pour leurs propres gouvernements ou parlements nationaux. Avec comme toujours des différences entre les États membres. Les plus confiants sont les citoyens Lituaniens, Estoniens et Danois, pays où la situation économique, sociale et politique est aussi sans nuages.

Il est important de noter que l'on a une augmentation forte d'opinions favorables dans des pays comme la Grèce ou la Hongrie, malgré les discours portés par Viktor Orban, le président hongrois, ou les impressions fausses que l'on peut avoir sur l'état de la Grèce.

Ainsi, il n'y a plus que 17% de citoyens européens qui ont une image négative de l'Union. Dans le même registre, une très large majorité de citoyens sont optimistes quant à l'avenir de l'Union européenne. On trouve deux pays plus pessimistes, le Royaume-Uni (et on peut comprendre que le feuilleton du Brexit ne participe pas à une éclaircie), et la France (*ce qui n'est pas si étonnant si l'on rappelle que les Français font partie des peuples les plus pessimistes, après les Afghans et les Irakiens, alors que notre niveau de vie, de protection, de sécurité, n'a strictement rien à voir avec ces pays. Mystère de l'âme humaine !*).

Autres chiffres encourageants : 55% des Européens déclarent être satisfaits du fonctionnement de la démocratie dans l'UE, et 56% conviennent que « leur voix compte dans l'UE », même s'il y a de gros écarts entre les pays.

- **Soutien en faveur de l'euro.**

Là aussi, les chiffres sont bons : 76% des citoyens européens de la zone euro sont favorables à l'euro, et même dans l'ensemble de l'Union, 62% apprécient la stabilité de l'euro. Et c'est souvent corrélé avec l'opinion positive qu'ils peuvent avoir de leur propre économie nationale. Les opinions positives sur la situation des économies nationales sont très élevées pour les Luxembourgeois, les Hollandais, et aussi les Danois. Les moins positifs sont les Croates, Grecs, Bulgares, Italiens, Espagnols et Français, autant de pays où la situation économique est la moins bonne.

- **Citoyenneté de l'Union et Libre circulation.** Deux éléments considérés comme les principales réalisations de l'UE.

73% des citoyens se sentent citoyens de l'UE : avec des pointes à 93% au Luxembourg, 88% en Allemagne, 87% en Espagne et des scores plus bas de 57% en Grèce, et en Italie, ou 52% en Bulgarie. 81% des citoyens soutiennent aussi très largement la libre circulation, et la possibilité de résider, d'étudier, travailler, et voyager dans tous les États membres de l'UE. Cela va de 94% en Lituanie à 68% en Italie ou au Royaume-Uni.

Enfin, les préoccupations majeures des citoyens sont tout à fait conformes à l'urgence de notre époque : les préoccupations migratoires en premier, bien qu'en diminution ; le changement climatique et l'environnement, en second, mais en augmentation. Puis viennent, dans l'ordre décroissant, la situation économique, le terrorisme, l'état des finances publiques, le chômage. Le chômage ne préoccupe plus que 12% des citoyens européens en moyenne, cela pourrait surprendre un Français, mais le taux de chômage est en baisse partout, avec 7% en moyenne, seuls six pays, dont la France (8,7%), sont au-dessus. Au final, cette enquête est très encourageante et explique l'augmentation de la participation aux élections et une large majorité pour les partis pro-européens.

Les candidats à la fonction de commissaires européens

Noms et prénoms	Pays d'origine	Responsabilités proposées
Frans Timmermans	Pays-Bas	vice-président en charge du Green deal et commissaire à la lutte contre le changement climatique
Margrethe Vestager	Danemark	vice-présidente pour l'Europe numérique et commissaire à la concurrence
Valdis Dombrovskis	Lettonie	vice-président pour l'économie au service des personnes et commissaire aux services financiers
Josep Borrell	Espagne	Vice-président, Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité
Vera Jourova	République tchèque	vice-présidente aux valeurs et à la transparence
Margaritis Schinas	Grèce	vice-président à la Protection du mode de vie européen
Maros Sefcovic	Slovaquie	vice-président aux relations interinstitutionnelles et à la Prospective
Dubravka Suica	Croatie	vice-présidente à la démocratie et à la démographie
Johannes Hahn	Autriche	commissaire au budget et à l'administration
Didier Reynders	Belgique	commissaire à la justice
Mariya Gabriel	Bulgarie	commissaire à l'innovation et à la jeunesse
Stella Kyriakides	Chypre	commissaire à la santé
Kadri Simson	Estonie	commissaire à l'énergie
Jutta Urpilainen	Finlande	commissaire aux partenariats internationaux
Sylvie Goulard	France	commissaire au marché intérieur
Laszlo Trocsanyi	Hongrie	commissaire au voisinage et à l'élargissement
Phil Hogan	Irlande	commissaire au commerce
Paolo Gentiloni	Italie	commissaire à l'économie
Virginijus Sinkevicius	Lituanie	commissaire à l'environnement et aux océans

Nicolas Schmit	Luxembourg	commissaire à l'emploi
Helena Dalli	Malte	commissaire à l'égalité
Janusz Wojciechowski	(Pologne	commissaire à l'agriculture
Elisa Ferreira	Portugal	commissaire à la cohésion et aux réformes
Rovana Plumb	Roumanie	commissaire aux transports
Janez Lenarcic	Slovénie	: commissaire à la gestion des crises
Ylva Johansson	Suède)	commissaire aux affaires intérieures

Les Candidats Commissaires seront auditionnés par les commissions parlementaires compétentes entre le 30 septembre et le 8 octobre.

Un rapport sera alors dressé par les députés et discuté le 17 octobre en conférence des présidents qui regroupe les présidents des groupes politiques. Le 22 ou 23 octobre, réuni en séance plénière, le Parlement européen devrait voter l'investiture de la nouvelle Commission européenne.

Si le vote est favorable, elle prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} novembre 2019.

Le tableau définitif sera inséré dans la lettre du 4 novembre 2019, avec un commentaire sur les personnes et les fonctions, ainsi que sur l'organisation et le fonctionnement de la Commission.

XXXXXXXXXX

Les prochains rendez-vous de l'actualité européenne

Mercredi 25 septembre à Neyron dans l'Ain

Samedi 28 septembre à Valence

Lundi 7 octobre à Lyon, mairie du 6^e arrondissement

Mercredi 23 octobre à Grenoble

Le lundi 4 novembre à Lyon

Le lundi 2 décembre à Lyon

A noter

Le lundi 7 octobre à la Mairie du 6^e arrondissement de Lyon

Alain MALEGARIE et Alain REGUILLON, outre faire le point sur l'actualité européenne, présenteront les deux derniers tomes qui recensent 10 ans d'actualité européenne. Ainsi, avec 4 volumes de toute l'actualité commentée depuis 2008, ils offriront au lecteur une rétrospective intéressante qui les éclaireront utilement sur l'évolution de la vie en Union européenne.

A la lecture –ou relecture- de ces articles, le lecteur verra que nombre de sujets sont récurrents et toujours pas solutionnés.

Classé de manière thématique pour en faciliter la compréhension et la comparaison, la compilation de cette actualité fait l'objet de 4 tomes dont 2 restent à paraître.

Les deux tomes déjà publiés portent les titres suivants :

Tome 1 : dettes souveraines des États membres de l'Union européenne : la Grèce au milieu du chaos

Tome 2 : Migration : le dossier qui empoisonne l'Union européenne

Les prochains tomes dont la parution est prévue pour début octobre, auront pour titres :

Tome 3 : Marché intérieur et mondialisation

Tome 4 : Union européenne : l'insuffisante intégration

Ces livres seront proposés à la vente sur les sites de la Maison des Européens Lyon (www.mde-lyon.eu) et sur celui de Presse fédéraliste (www.uef.france.fr)